

Vente immobilière après divorce

Par **Sylvie79300**, le **22/07/2019** à **21:22**

Bonjour

Mon divorce à été prononcé en 2012 et nous devons vendre notre maison

Mon ex mari ne voulait pas la vendre et menaçait de mettre le feu

Comme mon fils de 17ans était encore dans la maison je n'ai pas lancé la procédure

Puis je le faire maintenant et si oui dois je reprendre un avocat ou m'adresser directement à un notaire ou huissier

Je précise que mon ex était condamné à me verser un loyer minimum et me régler les frais de procédure puiqu' il avait perdu en appel

Merci pour vos réponses